

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24123**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine: Sciences Technologies Santé, Mention: Santé, Spécialité: Biotechnologies appliquées à la santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'université de Reims, Recteur de l'Académie de Reims

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

112 Chimie-biologie, biochimie, 331 Santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Définir et analyser les besoins techniques associés au développement de nouveaux produits ou de nouveaux procédés issus des biotechnologies appliquées à la santé

Etablir et rédiger un cahier des charges

Planifier les tâches et respecter les délais définis dans le cahier des charges

Gérer et communiquer les actions préventives et correctives au cours du développement de nouveaux produits ou de nouveaux procédés issus des biotechnologies appliquées à la santé

Connaissance théorique et pratique des principaux concepts actuels en biologie cellulaire et moléculaire utilisés dans le domaine des biotechnologies thérapeutiques et pharmacologiques

Aptitude à la gestion de projet, à la veille technique et normative, à la résolution de problèmes et au travail en équipe

Connaissance des aspects éthiques et sociaux spécifiques au domaine des biotechnologies

Maîtrise des notions de propriété industrielle et intellectuelle, de gestion de la qualité et de leurs modalités d'applications dans le secteur des biotechnologies

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Industries des biotechnologies du médicament et des produits de santé

Industries du diagnostic biologique

Organismes nationaux (AFSSAPS, Centre de biothérapies des hôpitaux et des Etablissement Français du Sang,.....)

Assistant- ingénieur en R&D dans la gestion de projet

Assistant- ingénieur dans l'élaboration de solutions techniques

Assistant- ingénieur dans la maîtrise des processus de contrôle qualité et sécurité

Assistant- ingénieur dans la formation de personnels techniques

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Enseignement théorique (310 h, semestre 1)

Tronc commun (100 h d'enseignements disciplinaires + 60 h d'enseignements transversaux + 60 h d'enseignements de différenciation)

UE disciplinaire (50h)

EC1 - Outils cellulaires et moléculaire (25h - 3 ECTS)

EC2 - Animaux et plantes transgéniques (25h - 3 ECTS)

UE disciplinaire (50h)

EC1 - Synthèse protéique et micro-analyse (25h - 3 ECTS)

EC2 - Imagerie et traitement du signal (25h - 3 ECTS)

UE différenciation (60h)

EC1 - Plan d'expérience et conduite de projet (20h - 2 ECTS)

EC2 - Conception du projet professionnel (20h - 2 ECTS)

EC3 - Connaissance de l'entreprise de biotechnologies (20h - 2 ECTS)

UE transversale (60 h)

EC5 - Assurance qualité et gestion du risque biologique (30h - 3 ECTS)

EC3 - Informatique appliquée à la biologie (30h - 3 ECTS)

Enseignement de différenciation spécifique aux métiers (au choix) (90 h)

UE Biomédicament (90h)

EC1 - Vectorisation des médicaments

EC2 - Thérapie génique et médicaments du génie génétique

EC3 - Immunothérapie et thérapie cellulaire EC4 - Bio-organes et biomatériaux

OU

UE Bioréactif (90h)

EC1 - Techniques physicochimiques

EC2 - Techniques d'assemblage moléculaire

EC3 - Technologie cellulaire et moléculaire

EC4 - Mise en forme de bioréactifs

Enseignement par des universitaires et des professionnels du monde de l'entreprise

Contrôle des connaissances pour chaque unité d'enseignement soit par contrôle continu, soit par examen terminal soit par les deux modes de contrôle combinés

Projet tuteuré (100 hr sur 4 semaines, semestre 2)

Intégration des concepts scientifiques et techniques développés lors de la formation en fonction du contexte du stage

Etablissement et rédaction d'un cahier des charges en intégrant les aspects économiques et humains dans un projet à dominante scientifique

Encadrement par un tuteur universitaire et un tuteur professionnel

Rapport écrit et soutenance orale

Stage en entreprise (12 à 16 semaines, semestre 2)

Conduite d'un projet d'entreprise : définition des objectifs du projet, définition des moyens nécessaires à la réalisation du projet et à la réalisation du cahier des charges.

Choix de l'entreprise en fonction du projet professionnel et de l'orientation professionnelle

Encadrement par un tuteur universitaire et un tuteur professionnel

Rapport écrit et soutenance orale

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Conditions d'inscription à la certification : Oui La composition des jurys : Le jury est composé d'enseignants de la formation ainsi que d'intervenants professionnels
En contrat d'apprentissage	X		Conditions d'inscription à la certification : Non La composition des jurys : Le jury est composé d'enseignants de la formation ainsi que d'intervenants professionnels
Après un parcours de formation continue	X		Conditions d'inscription à la certification : Oui La composition des jurys : Le jury est composé d'enseignants de la formation ainsi que d'intervenants professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Conditions d'inscription à la certification : Non La composition des jurys : Le jury est composé d'enseignants de la formation ainsi que d'intervenants professionnels
Par candidature individuelle	X		Conditions d'inscription à la certification : Oui La composition des jurys : Possible par VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Conditions d'inscription à la certification : Oui La composition des jurys : Jury VAE en cours de mise en place

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle et paru au JO du 24 novembre 1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-reims.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :